Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260212-D0020260001410-DE

Centre MORBIHAN Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 février 2026

DC.2026.014

Date de convocation : 06 février 2026

Délégués en exercice : 34	Présents : 28	Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le douze février à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en Salle ARVEST de l'espace An Ty Roz à MORÉAC, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

PRÉSENTS : Mme Nolwenn BAUCHE-GAVAUD, Mme Chantal BIHOES, M. Pierre BOUEDO, M. Gérard CORRIGNAN, M. Jean-Luc GRANDIN, M. Pierre GUEGAN, M. Stéphane HAMON, Mme Anne JOUANNIC, Mme Christiane JOUBIOUX, M. Pierre-Yves JUHEL, M. Hervé LAUDIC, M. Henri LE CORF, Mme Amélie LE HENANFF, Mme Annie LE MAY, Mme Jeanne LE NEDIC, M. Jean-Pierre LE POUEZARD, M. Gérard LE ROY, Mme Christelle LEVINE, Mme Catherine LORGEOUX, M. Roland LORIC, M. Jean-Marc ONNO, Mme Marie-Pierre PICAUT, M. Maurice POUILLAUDE, M. Guénaël ROBIN, M. Benoît ROLLAND, M. Pascal ROSELIER, Mme Marie-Christine TALMONT, Mme Nelly TARDIF

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme Patricia CONAN donne pouvoir à M. Pierre GUEGAN, M. Hugues JEHANNO donne pouvoir à Mme Catherine LORGEOUX, Mme Hélène MOREAC donne pouvoir à M. Hervé LAUDIC, Mme Eliane PERRON donne pouvoir à Mme Chantal BIHOES, M. Grégoire SUPER donne pouvoir à Mme Nelly TARDIF

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Séverine LE JEUNE

Secrétaire de séance : M. Gérard CORRIGNAN

Attribution des subventions 2026

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° DC.2022.183 en date du 10 mars 2022 portant approbation du règlement d'attribution des subventions de Centre Morbihan Communauté,

VU l'avis des commissions Administration générale, Ressources humaines, Finances et Culture, Sports du 13 novembre 2024 fixant une stratégie d'attribution des subventions,

VU le rapport du Vice-président,

Considérant que chaque année, la collectivité doit se prononcer sur les demandes de subventions pour l'exercice en cours,

Considérant que les commissions Administration Générale – Finances et Culture – Sport – Tourisme ont arrêté le principe de la création de trois enveloppes de subventions :

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260212-D00202600014I0-DE

- Enveloppe « soutien aux manifestations à rayonnement communautaire », correspondant à l'enveloppe jusqu'ici mise en œuvre, pour un montant annuel de 25 000 € (contre 40 000 € auparavant).
- Enveloppe « soutien aux manifestations exceptionnelles d'envergure nationale », pour les manifestations revêtant un rayonnement national et qui ne sont pas récurrentes (ex. : arrivée d'une étape du Tour de France…). Le montant de l'enveloppe a été fixé à 80 000 € sur 4 ans soit une moyenne de 20 000 € par an.
- Enveloppe « soutien aux clubs sportifs et manifestations sportives et culturelles d'envergure nationale », pour les clubs sportifs évoluant à un niveau national et les manifestations récurrentes revêtant un rayonnement national. Le montant de l'enveloppe a été fixé à 20 000 € par an.

Considérant que les commissions Administration Générale – Finances et Culture – Sport – Tourisme se sont réunies le 13 janvier 2026 afin d'émettre un avis sur chacune des demandes reçues et ont opéré les arbitrages afin de pouvoir tenir compte de l'enveloppe budgétaire préalablement fixée,

Considérant que les commissions susmentionnées ont arrêté les attributions de subventions suivantes :

Association	Commune	Exposé de la demande	Montant
Association d'Elevage du Centre Morbihan	MOREAC	Organisation du comice agricole 2026	4 000,00 €
Cinéma Le Club	LOCMINE	Aide au fonctionnement du cinéma associatif pour 2026	5 000,00 €
Claie de Sol	PLUMELEC	Organisation d'un festival de musique le 30 mai 2026	1 000,00 €
Dans Tous Les Sens	ST JEAN BREVELAY	Subvention fonctionnement 2026	5 525,00 €
Kevrenn Bro Logunec'h	MOREAC	Subvention fonctionnement 2026	1 870,00 €
L'Art dans les Chapelles	PONTIVY	Soutien à la manifestation estivale l'Art dans les Chapelles 2026	600,00 €
Les Randonneurs de Lanvaux	MOUSTOIR-AC	Organisation d'une épreuve d'endurance équestre - 19 avril 2026	700,00 €
Manche Atlantique Cyclisme	PLOEMEL	Course cycliste Manche Atlantique - 08 mars 2026	700,00 €
Morbihan Organisations Cyclistes 56	MOREAC	Organisation du Circuit du Morbihan Trophée Jean Floch - 15 mars 2026	700,00 €
Olympic Cycliste Locminé	LOCMINE	Oraganisation de la course cycliste "La flèche de Locminé" - 22 mars 2026	700,00 €

Association	Commune	Exposé de la demande	Montant
Solidarité paysans de Bretagne	RENNES	Accompagnement et défense des familles d'agriculteurs en difficulté	900,00 €
Solid'Art et Ty	PLUMELIN	Organisation d'ateliers artistiques et stages sur les communes de CMC	500,00 €
		Manifestation à rayonnement communautaire	**22 195,00 €**
Grand Prix Morbihan organisation	PLUMELEC	Organisation du Grand Prix du Morbihan - 8 et 9 mai 2026 à Plumelec	5 000,00 €
St Colomban Locminé	LOCMINE	Aide au fonctionnement du club pour 2026	10 000,00 €
Trophée Centre Morbihan	BIGNAN	Organisation du Trophée Centre Morbihan du 29 mai au 31 mai 2026	5 000,00 €
		Clubs sportifs et culturels d'envergure nationale	**20 000,00 €**
		TOTAL GENERAL	**42 195,00 €**

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260212-D00202600014I0-DE

Considérant qu'il est proposé d'allouer une subvention à l'amicale du personnel de la Communauté de communes Ami'Kreizh pour un montant de 3 000 € (hors enveloppes citées ci-dessus),

Considérant que les personnes intéressées se sont retirées de la séance dès lors qu'a été abordée la demande d'une association avec laquelle elles sont en lien,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- **D'ALLOUER les subventions aux associations pour l'année 2026 conformément au tableau ci-dessus,**
- **D'ALLOUER une subvention de 3 000 € à l'amicale du personnel de la Communauté de communes Ami'Kreizh et de 28 099 € à la Mission Locale du Centre Bretagne,**
- **D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge de l'Administration Générale, des Finances et des Ressources Humaines, à signer tout document ou convention se rapportant au dossier.**

TABLEAU DES VOTES

Association	*Pour*	*Contre*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	*Elus ne prenant pas part au vote*
Association d'Elevage du Centre Morbihan	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	
Cinéma Le Club	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	
Claie de Sol	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	
Dans Tous Les Sens	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	
Kevrenn Bro Logunec'h	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	
L'Art dans les Chapelles	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	
Les Randonneurs de Lanvaux	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	
Manche Atlantique Cyclisme	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	
Morbihan Organisations Cyclistes 56	*Pour : 32*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 1*	*Pierre BOUEDO ne prend pas part*
Olympic Cycliste Locminé	*Pour : 32*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 1*	*Hélène MOREAC par procuration à Hervé LAUDIC ne prend pas part au vote*
Solidarité paysans de Bretagne	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	
Solid'Art et Ty	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	
Grand Prix Morbihan organisation	*Pour : 32*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 1*	*Pierre BOUEDO ne prend pas part*
St Colomban Locminé	*Pour : 31*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 2*	*Hélène MOREAC par procuration à Hervé LAUDIC ne prend pas part au vote* *Hervé LAUDIC ne prend pas part au vote et sort de la salle*
Trophée Centre Morbihan	*Pour : 31*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 2*	*Patricia Conan par procuration à Pierre GUEGAN ; Pierre GUEGAN* *Ne prennent pas part au vote*
Ami'Kreizh	*Pour : 33*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*	*Non votant : 0*	

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 056-200096683-20260212-D0020260001 4I0-DE

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
et publication électronique le : 23/02/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,
Benoît ROLLAND

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE
Centre MORBIHAN Communauté